

# La lettre

Gennes  
VAL de LOIRE



AVRIL - MAI - JUIN 2022



Ateliers ados - février 2022 - Activité Stylo 3D et Cuisine (photo d'illustration)



Écouter la forêt  
les 07 et 08 mai 2022

LE  
MARATHON  
DE LA LOIRE

15 MAI  
2022

SAUMUR



VIE MUNICIPALE

Budget communal 2022 · p.04



AU QUOTIDIEN

PETITE ENFANCE : Deux services  
désormais municipaux · p.08



AU QUOTIDIEN

URBANISME : Le guichet unique · p.11



## NUMÉROS UTILES

### LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

#### CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

22, rue des Ducs d'Anjou  
Ouvert mardi et vendredi  
de 13h45 à 16h45  
Tél. 02 41 67 90 49

#### GRÉZILLÉ

1, rue de la Mairie  
Ouvert mardi de 13h30 à 17h  
Tél. 02 41 91 71 60

#### ST-MARTIN-DE-LA-PLACE

4, rue de la Mairie  
Ouvert mardi, jeudi de 9h à 12h30  
et le vendredi de 13h30 à 17h  
Tél. 02 41 38 43 06

#### ST-GEORGES-DES-SEPT-VOIES

10, La Sansonnière  
Ouvert mercredi de 8h30 à 12h30  
Tél. 02 41 57 94 28

#### LE THOUREIL

27, quai des Mariniers  
Ouvert vendredi de 9h15 à 12h30  
Tél. 02 41 57 93 91

### LES BIBLIOTHÈQUES

#### GENNES

Château de la Roche, route de Louerre  
Ouvert mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h  
le vendredi de 16h30 à 18h30  
Tél. 02 41 51 09 88  
•bibliotheque@gennesvalde Loire.fr

#### LES ROSIERS-SUR-LOIRE

13 rue de la bascule  
Ouvert lundi de 10h à 12h30, mercredi de 11h à 12h30,  
vendredi de 17h à 18h30 et samedi (semaine paire)  
de 10h30 à 12h.  
Tél. 02 41 40 73 47  
•culture@gennesvalde Loire.fr

#### ST-MARTIN-DE-LA-PLACE

14, rue de la Mairie  
Ouvert lundi de 16h30 à 18h.  
Tél. 02 41 38 48 91  
•bibliotheque49160@gmail.com

#### LE THOUREIL

23, quai des marinières  
Ouvert mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi  
de 10h à 12h.

### N° D'URGENCE

Samu : 15  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
N° d'urgence (depuis un portable) 112  
Médecin de garde : 116 117  
Pharmacie de garde : 32 37

### MAIRIE DE GENNES-VAL-DE-LOIRE

19 rue Nationale, Les Rosiers-sur-Loire  
49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE  
• Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h  
le samedi de 9h à 12h  
Tél. 02 41 51 80 04 - mairie@gennesvalde Loire.fr  
www.gennesvalde Loire.fr



### S'INFORMER À GENNES-VAL-DE-LOIRE

- Bulletin municipal : distribué tous les trimestres
- Site internet : [www.gennesvalde Loire.fr](http://www.gennesvalde Loire.fr)
- Application mobile : à télécharger sur l'App Store ou Google Play

### LES SERVICES MUNICIPAUX

#### URBANISME

Zone des Sabotiers, route de Doué - Gennes  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
Tél. 02 52 21 03 05 •urbanisme@gennesvalde Loire.fr

#### TECHNIQUE

Zone des Sabotiers, route de Doué - Gennes  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. 02 41 38 08 13 •technique@gennesvalde Loire.fr

#### PÉRISCOLAIRE

19, rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire  
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30  
Permanences téléphoniques : lundi et jeudi  
de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
et mardi, vendredi de 8h45 à 12h30  
Tél. 02 41 51 74 00 •service.enfance@gennesvalde Loire.fr

#### SOCIAL

19 rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire  
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h  
et mercredi de 8h45 à 11h30  
Permanence téléphonique tous les jours de 8h45 à  
12h30 et 13h45 à 17h et mercredi de 8h45 à 11h30  
Tél. 02 41 51 99 79 •ccas@gennesvalde Loire.fr

#### GESTION DES SALLES COMMUNALES

Tél. 07 71 71 13 70 •salles@gennesvalde Loire.fr

### LES SERVICES POSTAUX

#### AGENCES POSTALES COMMUNALES

Les Rosiers-sur-Loire, 19 rue Nationale  
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h45 à 12h et le samedi 9h15 à 11h15

Chênehutte-Trèves-Cunault, 22, rue des Ducs d'Anjou  
Ouvert mardi et vendredi  
de 13h45 à 16h45

#### LA POSTE

22 rue de la Poste - Gennes  
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 16h30  
et le samedi 10h15 à 12h30

## SOMMAIRE

<b>Vie municipale</b> .....	04
Le budget communal 2022	
Le budget participatif 2022	
Présentation des services de la Mairie	
Les Conseils de village	
La chasse	
Les marchés hebdomadaires	
Installation d'antennes relais	
Commémoration de la guerre d'Algérie	
Le Marathon de la Loire 2022	
Forum des associations	
<b>Au quotidien</b> .....	08
Éducation - Enfance - Jeunesse	
Urbanisme	
Social	
Informations pratiques	
<b>Histoire</b> .....	16
<b>Associations</b> .....	17
<b>Tribune</b> .....	18
<b>Sortir</b> .....	19

## DATES À RETENIR

**La Mairie de Gennes-Val-de-Loire ainsi que les Mairies déléguées seront fermées jeudi 26 et vendredi 27 mai 2022**

••••

### Conseil municipal

Lundi 11 avril 2022  
Lundi 30 mai 2022  
Lundi 04 juillet 2022

À 19h00

### SOLIDARITÉ AUX UKRAINIENS

Vous souhaitez proposer des dons, de l'hébergement ou d'autres initiatives pour aider la population ukrainienne ?

••••

Pour les particuliers :

<https://parrainage.refugies.info/>

Pour les collectivités, entreprises, associations, etc. :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

**Photos de couverture** : De gauche à droite : Cuisine - AdobeStock; Stylo 3D - Commission Communication; Ecouter la Forêt - AdobeStock; Marathon de la Loire - Loire Evénement Organisation

## L'ÉDITO



La situation en Ukraine est une tragédie pour le peuple ukrainien. Elle est également source d'angoisses et d'inquiétudes pour tous nos concitoyens qui savent faire preuve de générosité. Lors de la séance du 11 avril, je proposerai au Conseil Municipal de décider le versement d'une aide financière.

En 2022 l'équipe municipale va dérouler son action avec l'adoption du premier budget de sa mandature. En fonctionnement comme en investissement, il a été élaboré dans l'objectif de conforter, de structurer Gennes-Val-de-Loire comme pôle de proximité, de services au bénéfice de tous ses habitants, tout en gardant le même niveau d'imposition. Toutefois, la revalorisation de la base des valeurs locatives à hauteur de 3,4 % par le Parlement, dans la Loi de Finances pour 2022, va entraîner une hausse de la taxe foncière supportée par tous. La taxe GEMAPI s'appliquera également au bénéfice de l'agglomération Saumur Val de Loire qui doit gérer les ouvrages de protection de crues.

En accord avec le Président de l'Agglomération de Saumur, Jackie Goulet, l'Office de tourisme de Gennes-Val-de-Loire fera son ouverture en avril prochain place de l'Étoile ; l'installation et le déménagement seront assurés par les services techniques de notre commune après des travaux de rafraîchissement des peintures, pour une meilleure visibilité et un accès facilité.

Le marché de restauration scolaire a été attribué au 1<sup>er</sup> janvier 2022 au prestataire Restoria. Nous avons fait le choix d'une montée qualitative de cette prestation par l'intégration, dans les menus, des objectifs de la loi Egalim renforcés dans la proportion de denrées bio.

La gestion du multi-accueil « Les Petites Canailles » et du Relais Petite Enfance était assurée depuis septembre 2019 par l'Association « Enfance pour tous ». Les conseillers municipaux ont validé lors de la séance du 6 décembre dernier, la reprise en régie de ces deux structures. La qualité d'accueil des enfants est une priorité partagée par l'ensemble du Conseil Municipal. Madame Isabelle VERNE-TOUCHAIS a pris ses fonctions en tant que directrice au sein de la structure et le transfert de tous les agents vers la collectivité a été acté. Nous lui souhaitons de réussir dans ses projets engagés avec le soutien de l'ensemble de l'équipe

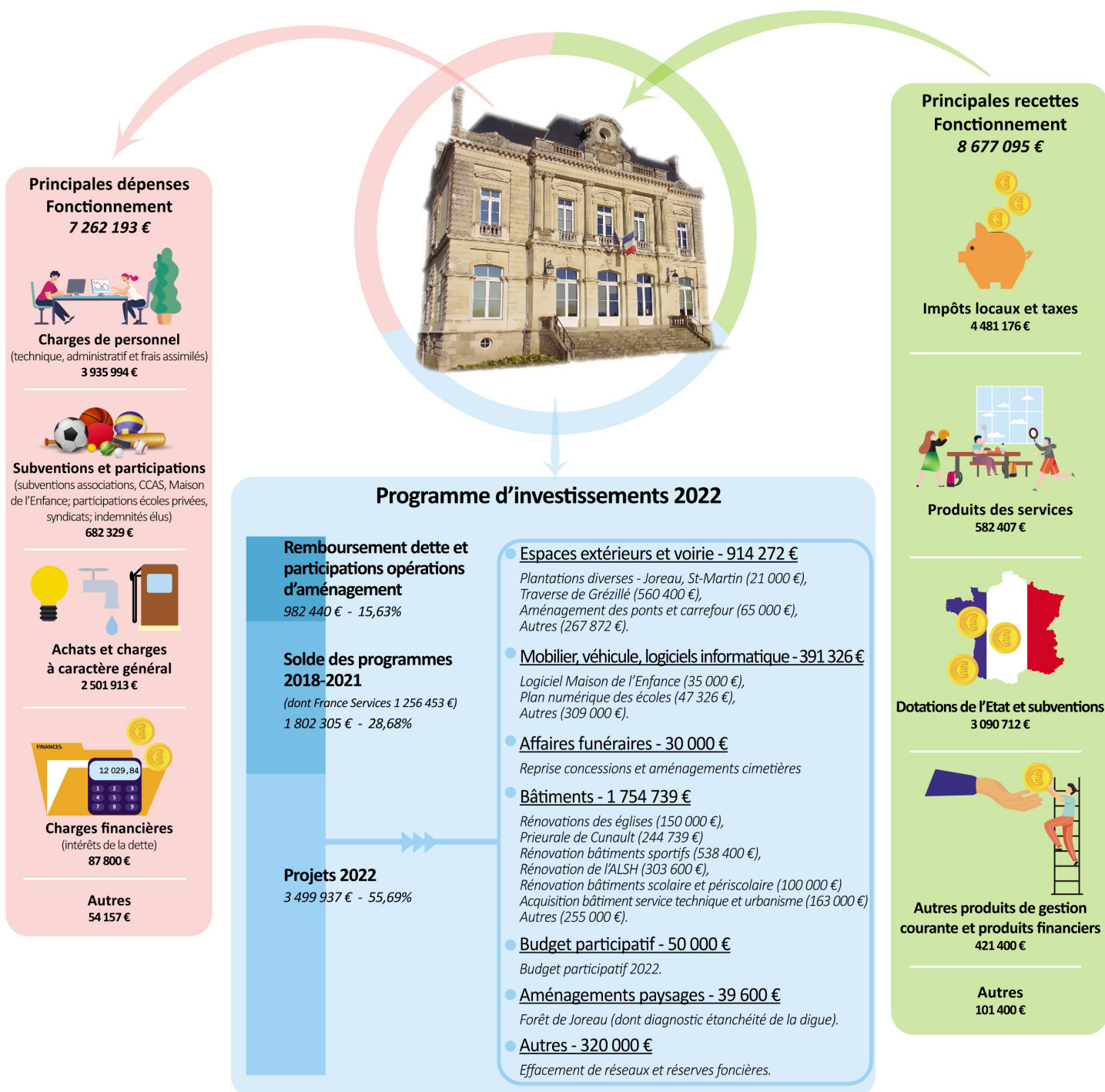
Un état des lieux des équipements sportifs communaux a été réalisé. La reconstruction des vestiaires et sanitaires du stade de football des Rosiers a été retenue pour l'année 2022, compte tenu de l'état de délabrement des bâtiments existants, qui n'ont pas bénéficié de travaux depuis de longues années

L'église de Chênehutte, le prieuré de St-Georges et le prieuré de Bessé sont fermés au public par mesure de sécurité. Un arrêté a été pris en attendant le diagnostic de l'architecte. Des fissures importantes sont constatées sur ces édifices. Les cultes prévus à St-Georges se dérouleront à compter du mois de mai dans l'église de St-Pierre-en-Vaux.

Malgré l'allègement des mesures sanitaires, restons vigilants et prenons soin les uns des autres pour revivre de nouveau des moments conviviaux.

Nicole MOISY, Maire de Gennes-Val-de-Loire

# • LE BUDGET COMMUNAL 2022 •



Avec 2021, la commune a retrouvé ses habitudes de fonctionnement que l'année COVID 2020 avait fortement impactées.

L'investissement 2021 a vu s'achever les programmes suivants :

- Mairie siège > 1 396 000 € HT et 547 000 € de subventions
- Maison de santé > 1 948 000 € HT et 1 533 000 € de subventions

France Services a été lancé en 2021 avec un programme non terminé (poursuite sur le budget 2022), ressortant en dépenses à 1 072 000 € HT et 593 000 € de subventions.



## Le budget primitif 2022 :

- Le budget annexe du lotissement Château Rousset (3<sup>ème</sup> tranche) au Thourel, devrait se clôturer cette année. Les 10 parcelles vendues, l'opération se solde par une participation communale de l'ordre de 81 000 € (8 100 € /lot).
- Le budget annexe de la Maison de l'Enfance : La commune reprenant la gestion en direct de la Maison de l'enfance (Multi-accueil et Relais Petite Enfance) un budget annexe a été créé, de l'ordre de 500 000 €, il s'équilibre avec un apport du budget principal de la commune de 90 000 €.
- Le budget principal est impacté par un budget personnel en hausse (remplacement, densification des accueils périscolaires et extrascolaires, service urbanisme consolidé, personnel France Services) de l'ordre de 400 000 €. Il est aussi impacté par des contraintes liées à la forte progression des prix de l'énergie et à l'augmentation des volumes consommés, de l'ordre de 180 000 €. Enfin, le Conseil Municipal a fait des choix, qui notamment en terme de repas Bio et locaux (60 000 € d'augmentation) peuvent impacter les dépenses.

# • LE BUDGET PARTICIPATIF 2022 •

## Vos idées, un budget



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le budget participatif est reconduit, sur les mêmes bases que précédemment.

Tous les habitants de Gennes-Val-de-Loire de plus de 11 ans, peuvent, à titre individuel ou à titre collectif (groupe d'habitants, conseil de village, association...) déposer un projet.

Un projet peut concerner un bâtiment, un site, une rue, un quartier ou l'ensemble du territoire de Gennes-Val-de-Loire. Il doit respecter plusieurs critères pour être recevable et doit relever des compétences de Gennes-Val-de-Loire dans les domaines suivants :

- Éducation – Jeunesse
- Culture – Loisirs – Sport
- Maîtrise d'énergie – Production des énergies vertes
- Aménagement des espaces publics – Mobiliers urbains
- Espaces verts – Biodiversité – Environnement
- Lien social – Convivialité
- Citoyenneté – Innovation sociale ou numérique
- Mobilités locales – Prévention – Sécurité

Madame le Maire de Gennes-Val-de-Loire, Nicole MOISY, s'engage à intégrer les projets lauréats du budget participatif 2022 et leurs montants dans la section investissements du budget primitif 2022 voté par le Conseil Municipal le 07 mars dernier.

**Que feriez-vous pour votre commune avec 50 000 € ?**

**Devenez acteur de votre commune.**

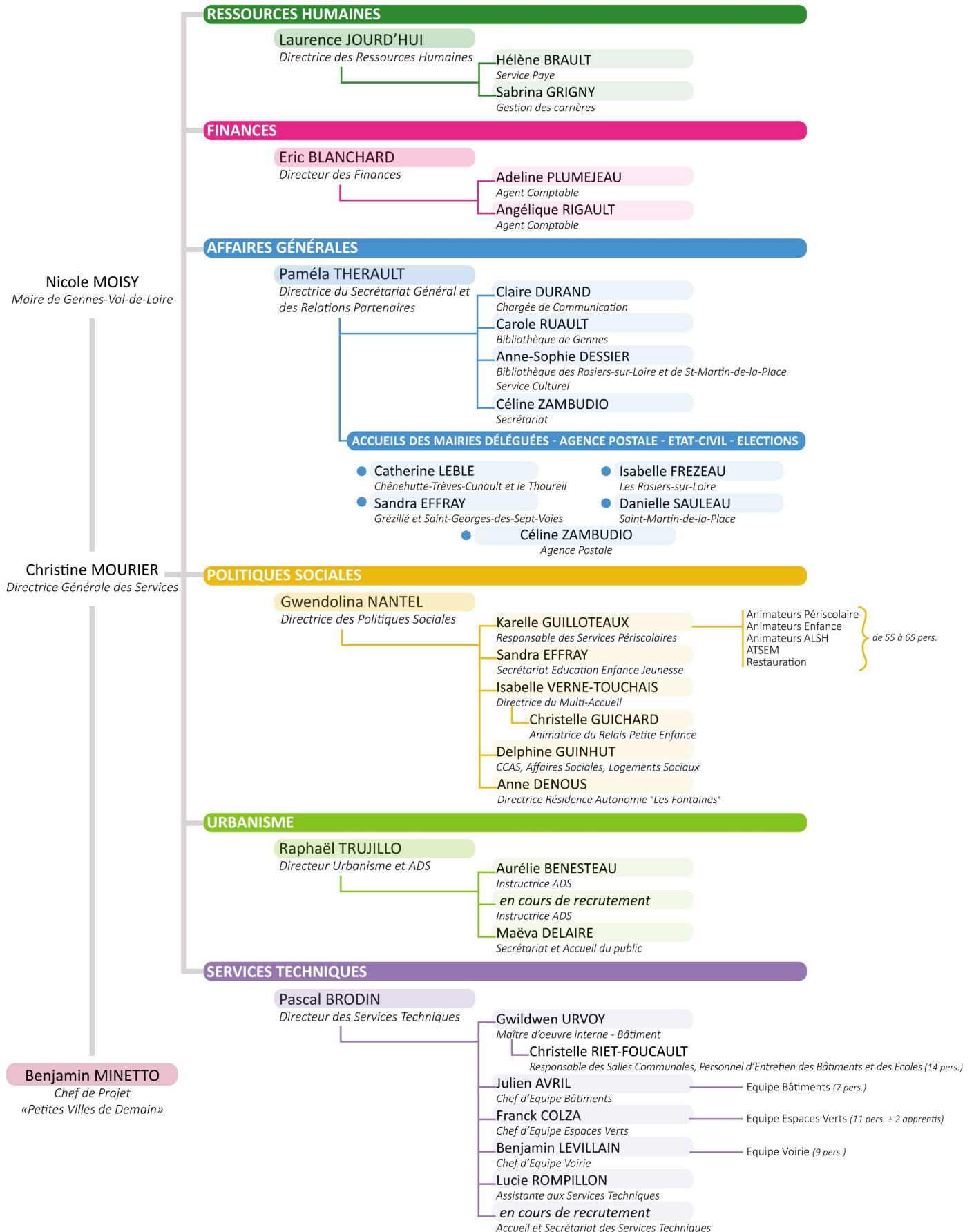
**C'est vous qui proposez, c'est vous qui décidez !**

**Alors à vos idées !**

Le formulaire de dépôt et la totalité du règlement comprenant le calendrier complet sont accessibles et téléchargeables sur le site internet de la commune : [www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)



# • PRÉSENTATION DES SERVICES DE LA MAIRIE •





## • PROXIMITÉ •

### Les Conseils de village



Photo d'illustration

Les inscriptions aux conseils de village sont terminées depuis le 19 mars.

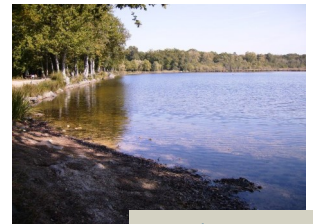
Le tirage au sort sur les listes électorales a eu lieu en février en présence des maires délégués et de plusieurs élus.

Un courrier a été adressé à ces personnes tirées au sort.

La constitution des conseils de village sera validée au Conseil Municipal d'avril.

### La chasse

Pour les 4 prochaines saisons de chasse, une consultation incluant les clauses générales de location va être lancée pour un bail de la forêt communale de Joreau.



Etang de Joreau

### Les marchés hebdomadaires



Photo d'illustration

Trois marchés sont implantés sur le territoire :

- Les Rosiers-sur-Loire > Place du Mail le lundi de 8h à 13h
- Gennes > Place du 8 mai le mardi de 8h à 13h
- Le Thoureil > Rue du Mail, le vendredi de 17h à 19h30

Les règles d'attribution des emplacements sur le marché sont fixées par le maire. Afin de tenir compte de la destination du marché, il est interdit au titulaire de l'emplacement d'exercer une nature de commerce autre que celle pour laquelle il a obtenu l'autorisation d'occupation.

**Plus d'informations :**  
[www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)

Toute personne désirant obtenir un emplacement d'abonné sur le (ou les) marché(s), doit remplir un formulaire de demande, disponible auprès de la mairie ([mairie@gennesvaldeloire.fr](mailto:mairie@gennesvaldeloire.fr)).

### Des antennes relais

Sur demande des services de l'Etat, le département a reçu pour mission d'installer des antennes relais de téléphonie mobile pour couvrir les « zones blanches ».

Les communes déléguées de Saint-Georges-des-Sept-Voies, Grézillé et Chênehutte-Trèves-Cunault ont été retenues pour une mise en place en 2022/2023.

D'autres précisions vous seront apportées en fonction de l'évolution du dossier.

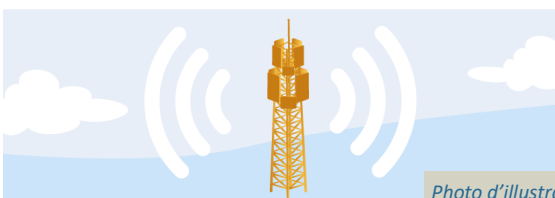


Photo d'illustration

### Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le samedi 19 mars dernier a eu lieu la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie (1954-1962).

À cette occasion, une cérémonie officielle a eu lieu dans les jardins de la mairie de Gennes-Val-de-Loire en présence de Nicole Moisy maire de Gennes-Val-de-Loire, des maires délégués, d'anciens combattants et d'habitants.



19 mars, fin de la guerre d'Algérie, commémoration à Gennes-Val-de-Loire

## Le Marathon de la Loire 2022

Le dimanche 15 mai 2022 aura lieu la 4<sup>ème</sup> édition du Marathon de la Loire.

L'évènement, au départ de Saumur, traversera les communes déléguées de Gennes-Val-de-Loire (St-Martin-de-la-Place, Les Rosiers-sur-Loire, Gennes et Chênehutte-Trèves-Cunault).

La commune de Gennes-Val-de-Loire, partenaire de cet évènement, vous donne rendez-vous le dimanche 15 mai pour venir encourager les valeureux sportifs.



Retrouvez le tracé des courses et plus d'infos sur : [www.marathon-loire.fr](http://www.marathon-loire.fr)

## Forum des associations

Venez à la rencontre des associations de votre commune :



**le samedi 21 mai 2022**  
**de 9h30 à 18h30**  
**Gymnase de Gennes**

Il a pour objectifs de vous présenter les activités associatives locales, de promouvoir la vie associative gennoise et de favoriser la rencontre entre habitants, responsables associatifs, bénévoles.

C'est également l'occasion pour les associations de recruter de nouveaux adhérents et bénévoles, d'échanger sur des pratiques et problématiques entre associations.

Vous êtes une association et vous souhaitez participer, contactez-nous :

Mairie de Gennes-Val-de-Loire  
19 rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire  
49350 Gennes-Val-de-Loire  
Tel. 02 41 51 80 04 - [mairie@gennesvalde Loire.fr](mailto:mairie@gennesvalde Loire.fr)

## • ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE •

### Petite Enfance : deux services désormais municipaux

*Depuis le 17 janvier dernier, la commune assure, en direct, la gestion de la Maison de l'Enfance et de ses deux services, à savoir : le Multi-accueil et le Relais Petite Enfance.*

#### ► Le Relais Petite Enfance (RPE) qu'est-ce que c'est ?

En quelques mots, le Relais Petite Enfance est un véritable guichet unique de proximité qui centralise toutes les demandes d'accueil des tout-petits (0-3 ans) et aide également les parents à affiner leur projet d'accueil.

C'est également un lieu qui permet aux professionnels de la garde à domicile, les assistant(e)s maternel(le)s par exemple, de se retrouver autour de matinées d'éveil, de temps d'échanges et de formations... participant alors à enrichir les propositions éducatives que ces professionnels mettent en œuvre pour contribuer à l'éveil des enfants.

#### ► Le Multi-accueil qu'est-ce que c'est ?

Le Multi-accueil, Les P'tites canailles, est quant à lui une structure d'accueil de 28 places pour les enfants de 3 mois à 3 ans. Elle a vocation à répondre au besoin d'accueil des enfants dont les parents travaillent (accueil régulier) ou dont les parents ont parfois besoin de s'accorder du temps, de se rendre à des entretiens d'embauche ou encore des rendez-vous médicaux (accueil occasionnel).

**Ces deux structures sont désormais des services publics municipaux, favorisant dès lors :**

- Un ancrage plus fort du Multi-accueil et du Relais Petite Enfance sur le territoire communal
- La conduite de projets transversaux avec les services de la commune, de l'agglomération Saumur Val de Loire et les acteurs locaux
- La diffusion d'informations en direction des parents, sur les services et dispositifs en lien avec la petite enfance.



## La restauration scolaire monte en qualité !

Depuis le 3 janvier dernier, Restoria prépare et livre les repas dans les restaurants scolaires de la commune de Gennes-Val-de-Loire, ainsi qu'à l'accueil de loisirs la Ribambelle le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Des plats cuisinés, des produits frais et de qualité, des produits locaux, une prise en compte des enjeux environnementaux... sont tout autant d'éléments qui ont guidé le choix de la commission d'attribution du marché à Restoria qui est implantée à St Barthélémy d'Anjou.



Retrouvez toutes les informations ainsi que les menus pour les semaines à venir sur le site internet : [www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)

### Quelques chiffres

- 50%** Des produits servis sont issus de modes d'approvisionnement durables (régionaux ou labellisés).
- 40%** De ces produits durable, sont également issus de l'agriculture biologique.
- X 2** La commune de Gennes-Val-de-Loire dépasse les exigences de la loi Egalim en doublant la proposition de produits issus de l'agriculture biologique.
- 0 %** Le Conseil Municipal a décidé de maintenir à l'identique les tarifs de la restauration scolaire, sans augmentation pour les familles, ainsi que la cantine à 1,00 €.

## Rentrée scolaire 2022 : 1<sup>ère</sup> inscription, comment faire ?

La rentrée de septembre 2022 se prépare déjà et avec elle les inscriptions des enfants en classe de petite section et de toute petite section de maternelle.

Quelques informations pratiques :

### Votre enfant est né en 2019

Votre enfant est né en 2019 et vous habitez à Gennes-Val-de-Loire, nous vous invitons à retirer un dossier d'inscription pour préparer son entrée en petite section de maternelle. Votre demande sera à accompagner des pièces justificatives demandées telles que, par exemple, le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé...

### Votre enfant est né en 2020

Votre enfant est né entre le mois de janvier et le mois de mars 2020 et vous habitez à Gennes-Val-de-Loire, nous vous invitons à retirer un dossier de demande d'inscription afin que votre enfant puisse, en fonction des effectifs scolaires, intégrer la toute petite section de maternelle. Attention, le dépôt de votre dossier ne vaut pas inscription, celle-ci sera effective après validation par le/la directeur/trice de l'école en juin 2022.



Photo d'illustration

Pour toutes vos demandes, n'hésitez pas à contacter le Service Education Enfance :  
Tél. 02 41 51 74 00 - [service.enfance@gennesvaldeloire.fr](mailto:service.enfance@gennesvaldeloire.fr)

Retrouvez toutes les informations pratiques et les documents téléchargeables sur le site internet de la commune [www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr), onglet : « Enfance Jeunesse - Scolarité – Formalités d'inscription ».

## Enfance Jeunesse : Une offre d'activités étendue

Participer à faire grandir les enfants, les accompagner à devenir les adultes de demain... sont ici résumés en quelques mots, les objectifs de la commune de Gennes-Val-de-Loire en matière d'enfance et de jeunesse.

### »» **Des ateliers ados pour ouvrir le champ des possibles**

A chaque période de petites vacances d'automne, d'hiver et de printemps, les ados peuvent participer à des ateliers animés par des professionnels. C'est l'occasion de découvrir différents métiers, de développer ses compétences et de cultiver son esprit critique !



Ateliers Ados - Activité Stylo 3D  
Février 2022

Mosaïque, Reverse graffiti, Roller, Stylos 3D... ont rythmé les vacances d'hiver.

Tir à l'arc, Film d'animation, Cuisine, Programmation robotique... rythmeront les vacances de printemps.

**Ateliers réservés aux collégiens,  
de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.**



Ateliers Ados - Activité Light Painting  
Février 2022

### »» **A l'accueil de loisirs, des activités pour s'ouvrir et découvrir !**

La Ribambelle accueille les enfants tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, toute l'année et sans période de fermeture. Le programme des vacances est toujours varié et construit autour d'un fil rouge. C'est le cirque et le carnaval qui ont été mis à l'honneur au cours des dernières vacances d'hiver.

Le thème des vacances de printemps, intitulé « Silence ça pousse », sera de saison ! Les enfants profiteront d'activités autour de la ferme, des plantations, de l'agriculture, du jardinage... Les inscriptions se font par le biais du portail familles.

Pour cet été, les inscriptions seront prochainement ouvertes ! Ne manquez pas l'actualité sur l'application de Gennes-Val-de-Loire et sur le site internet de la commune !



### »» **Des temps forts dans les accueils périscolaires**

Avant l'école et/ou après l'école, les enfants accueillis dans les périscolaires lisent, jouent, échangent, discutent, partagent et se rassemblent autour de projets éducatifs. Cette année, deux projets phares voient le jour :



Photo d'illustration

Le premier, autour des droits de l'enfant : accompagnés par les animateurs périscolaires, les enfants, sous la forme d'ateliers, pourront découvrir leurs droits tout en s'amusant ! Rendez-vous le samedi 11 juin à l'école Jules Verne (horaire à venir). A noter que ce projet périscolaire est également soutenu par l'UNICEF.

Le second, autour du cirque : spécialement réalisées par les enfants des accueils périscolaires de St Georges-des-Sept-Voies et de Grézillé, les enfants préparent des démonstrations de cet art aussi diversifié que vivant le temps d'un accueil périscolaire du soir (date à venir).

**Retrouvez toutes les informations concernant les programmes et les inscriptions sur le site internet  
[www.gennesvaldeloire.fr](http://www.gennesvaldeloire.fr)**



# • URBANISME •

## Le guichet unique : Commune de Gennes-Val-de-Loire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les communes de plus de 3 500 habitants, dont fait partie la commune de Gennes-Val-de-Loire, doivent proposer à leurs administrés un mode de dépôt dématérialisé de leurs demandes d'autorisation d'urbanisme.

A Gennes-Val-de-Loire, ce dépôt dématérialisé prend la forme d'un « **guichet-unique** », c'est-à-dire d'une **plateforme en ligne unique qui vient compléter l'offre papier** et qui permet de déposer gratuitement, sans frais d'impression, vos demandes d'autorisations de certificats d'urbanisme, de déclarations préalables, de permis de construire, de permis d'aménager ou de permis de démolir.



Photo d'illustration

Le guichet-unique est ouvert aussi bien **aux particuliers qu'aux professionnels** de l'urbanisme (notaires, géomètres, architectes, etc.), ces derniers devant créer un compte spécifique.

Une fois votre compte créé, **vous pouvez déposer une demande 24h/24 et 7j/7**. Si vous êtes interrompu dans votre dépôt, pas d'inquiétude : votre demande est enregistrée dans l'onglet « brouillon », sur lequel vous pourrez revenir à tout moment jusqu'à ce que vous le déposiez. Une fois votre dossier déposé, il est pris en charge par le service instructeur qui vous fera parvenir les courriers, avis de services consultés et décisions directement sur la plateforme. **Un mail de notification viendra toujours vous informer qu'un nouveau document est disponible sur votre espace.**

Le guichet-unique permet également de **suivre vos autorisations** même après l'arrêté de décision : déclaration d'ouverture de chantier, déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, demandes d'annulation, de transfert ou de modification, **tout peut être fait depuis votre espace**. Il vous permet également de consulter un dossier sur demande, par exemple l'un de vos anciens dossiers déposé en papier, sous réserve que ce dernier ait été dématérialisé.



Photo d'illustration

A terme, il sera possible de vous connecter via le service FranceConnect. Nous vous tiendrons bien sûr informés dès que cette possibilité sera ouverte. Le guichet-unique pourra également s'étoffer et proposer d'autres fonctionnalités en fonction de vos demandes et des retours d'expérience : panneau d'affichage sur la page d'accueil du site, possibilité d'accéder à l'interface cartographique et aux règlements d'urbanisme sur votre parcelle, possibilité de voir l'avancement de votre dossier, etc.

La solution étant nouvelle, certaines fonctionnalités peuvent ne pas fonctionner ou être rendues momentanément indisponibles. C'est pourquoi **nous vous demandons d'être indulgents avec les agents du service urbanisme** qui sont attentifs à ce que vos demandes soient traitées dans les meilleurs délais, et qui se chargeront de faire remonter les problèmes identifiés à l'éditeur de logiciel chargé du développement et de la maintenance du guichet-unique. En cas de difficulté, vous pouvez cliquer sur votre adresse mail en haut à droite, puis dans le menu déroulant sur l'onglet « guide » qui vous redirigera vers une aide complète pour l'utilisation du guichet-unique. Enfin, si vous n'êtes pas à l'aise avec les nouvelles technologies, vous pouvez toujours déposer vos demandes d'autorisation au format papier en mairie ou auprès du service urbanisme.

### Pour accéder au guichet-unique :

<https://gennes.geosphere.fr/guichet-unique>



### Pour toute question, contactez-nous :

#### Accueil physique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 :

Service Urbanisme commune de Gennes-Val-de-Loire  
Zone des Sabotiers, Gennes  
49350 Gennes-Val-de-Loire

#### Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 :

Tél. 02 52 21 03 05

#### Email :

[urbanisme@gennesvalde Loire.fr](mailto:urbanisme@gennesvalde Loire.fr)

## Tour d'horizon réglementaire à Gennes-Val-de-Loire

Le territoire de Gennes-Val-de-Loire est un territoire administrativement et urbanistiquement complexe. Issue de la réunion de sept anciennes communes, la commune nouvelle de Gennes-Val-de-Loire regroupe des réalités très différentes. Nous vous proposons de faire un petit tour d'horizon de la réglementation d'urbanisme applicable à notre territoire.

L'ensemble du territoire de Gennes-Val-de-Loire est couvert par un seul Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 29 juin 2021 par délibération du Conseil Communautaire de l'Agglomération Saumur Val de Loire en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme. C'est ce document qui va affecter l'usage des sols entre quatre grandes zones : urbanisées, à urbaniser, agricoles et naturelles.

Sur les bords de la Loire, comme aux Rosiers-sur-Loire, Saint-Martin-de-la-Place, mais aussi à Gennes, au Thoureil et à Chênehutte-Trèves-Cunault, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), document élaboré par les services de l'Etat, vient s'appliquer en plus du PLU. Il vient limiter considérablement les usages des sols et les surfaces constructibles, pour des raisons de sécurité des biens et des personnes. Il impose notamment une règle de rehausse de 50cm par rapport au niveau du terrain naturel, aux constructions à usage d'habitation.

Sur les communes déléguées de Gennes, du Thoureil et de Chênehutte-Trèves-Cunault, on retrouve des sites patrimoniaux remarquables, où s'applique un règlement patrimonial élaboré conjointement avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Tous les projets situés sur un territoire couvert par un site patrimonial remarquable doivent systématiquement obtenir son accord pendant l'instruction. Les projets situés aux abords d'un monument historique (périmètre de 500 m autour du monument) sont étudiés au cas par cas par l'ABF en tenant compte de la co-visibilité entre le projet et le monument en question.

Enfin, votre terrain peut également faire partie d'un lotissement, avec son propre règlement. C'est le cas par exemple sur le lotissement de Château-Rousset au Thoureil ou de Jeanne de Laval aux Rosiers sur Loire. Le règlement doit vous être donné avec l'acte de vente de votre terrain.

### Pour toute question, contactez-nous :

**Accueil physique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 :**  
Service Urbanisme commune de Gennes-Val-de-Loire  
Zone des Sabotiers, Gennes  
49350 Gennes-Val-de-Loire

**Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 :**  
Tél. 02 52 21 03 05

**Email :**  
urbanisme@gennesvalde Loire.fr

## Etude sur l'hydro-diversité de l'Avort

Du 24 au 28 janvier dernier, Gennes-Val-de-Loire a accueilli un groupe d'étudiants de l'Agrocampus Ouest d'Angers. Venus de toute la France, de pays du Maghreb et même de Chine, ces étudiants ont étudié l'Avort et son hydrodiversité.

Avec leur regard neuf, ils ont arpenté le ruisseau situé sur la commune déléguée de Gennes, à la découverte de ses différents usages et paysages. L'Avort, qui prend sa source à quelques encablures du moulin de Sarré, a su très rapidement les séduire : si discret, voire caché « *qu'on ne sait où il va réapparaître* », dixit les étudiants.

Riche de son patrimoine Gallo-romain et de ses usages à travers les siècles (moulins, lavoirs, etc.), les étudiants ont tout de suite vu l'intérêt pour notre commune de le valoriser et de le protéger. « Nous allons mener dans les prochains mois, un travail de réflexion pour améliorer ses abords et sa signalétique. »

Pour poursuivre ce travail d'identification et de réinterrogation, nous accueillons depuis mi-mars, un étudiant de ce groupe qui a souhaité faire son stage de fin d'étude sur la commune. Il travaille actuellement sur les espaces publics des communes déléguées de Gennes et des Rosiers-sur-Loire.

L'objectif est de mieux comprendre leur fonctionnement, trouver des pistes d'améliorations face aux usages et besoins, tout en menant une réflexion sur leur végétalisation. L'étudiant n'opérant que pour un stage de quelques mois, il n'était pas envisageable de mener le travail à l'échelle de l'ensemble de la commune nouvelle. De plus, cibler ces deux communes déléguées permettra de venir alimenter les programmes de revitalisation de centre-bourg dans lesquels Gennes-Val-de-Loire est engagée (« Anjou Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain »).

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu aux sollicitations des étudiants au cours de cette semaine, et plus particulièrement l'association Augura, Le Jardin des Enfants qui sèment, les habitants aux abords de l'Avort, ainsi que les personnes rencontrées à Gennes.



Restitution des étudiants de l'Agrocampus Ouest Angers aux élus de Gennes-Val-de-Loire - 04/02/2022



## • SOCIAL •

### Les 100 ans de Maxime FREMONT

Le dimanche 27 février dernier, Maxime FREMONT a fêté ses 100 années d'existence. Né en 1922 à Cuon, marié à Marie-Joseph LECOQ en 1948, tous deux se sont installés en 1950 au bord de l'Authion aux Rosiers-sur-Loire et ont exercé le noble métier d'agriculteurs.

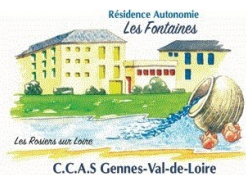
Trois enfants, huit petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants plus tard, Maxime FREMONT vit encore à son domicile. Toujours passionné de jardinage, il prend aujourd'hui le temps de lézarder au soleil, bien installé dans un fauteuil confortable dans sa cour et comptant le nombre de voitures qui circulent sur la route devant chez lui.

Félicité par Nicole MOISY, maire de Gennes-Val-de-Loire et Catherine EVILLARD, première adjointe et maire déléguée des Rosiers-sur-Loire, Maxime FREMONT a fêté ses 100 ans, entouré de ses enfants. A cette occasion, un recueil de peintures aquarelles ainsi que des fleurs lui ont été offerts par la commune.



Maxime FREMONT entouré de ses enfants et des maires de Gennes-Val-de-Loire et Les Rosiers-sur-Loire

### Résidence Autonomie « Les Fontaines » : 5 logements disponibles



A ce jour, 5 logements sont disponibles à la Résidence Autonomie Les Fontaines, aux Rosiers-sur-Loire (5 T1 bis dans le bâtiment collectif - 32 m2).

La Résidence Autonomie « Les Fontaines » s'inscrit dans une démarche alternative entre le domicile et l'Établissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Gennes-Val-de-Loire.

**Pour plus d'informations :**

Résidence Autonomie « Les Fontaines »  
46 rue de la Croix - Les Rosiers-sur-Loire  
49350 Gennes-Val-de-Loire  
Tél. 02 41 51 86 86  
E-mail : residenceautonomielesfontaines@orange.fr  
www.gennesvaldeloire.fr

### Banque alimentaire

Sous réserve de conditions d'éligibilité, toute personne qui rencontre des difficultés financières pour faire face à ses besoins peut solliciter le bénéfice de la Banque Alimentaire.



Tous les 15 jours, de fin mars à fin novembre, les bénévoles de la Banque Alimentaire assurent la réception et la distribution des denrées auprès des bénéficiaires, le jeudi de 14h30 à 15h30 au Château de la Roche, commune déléguée de Gennes.

**Pour plus d'informations :**

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
19 rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire  
49350 Gennes-Val-de-Loire  
Tél. 02 41 51 99 79  
E-mail : ccas@gennesvaldeloire.fr  
www.gennesvaldeloire.fr

### Reprise du « Coin Café du dimanche »

Après de longs mois d'interruption le « Coin café du dimanche » reprend ses traditionnelles rencontres au Château de la Roche à Gennes de 14h30 à 17h30, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois. L'équipe sera heureuse d'accueillir à nouveau les habitués, ainsi que toute personne qui souhaite rompre la solitude, discuter, rire, partager un goûter et un moment convivial avec d'autres.

**Contact / renseignements :** 06 76 97 48 69 - Un transport en voiture est possible.

Ces rencontres sont organisées par l'équipe locale du Secours Catholique en partenariat avec la commune de Gennes-Val-de-Loire dans le cadre du dispositif national « Monalisa ».

**Rendez-vous les dimanches :**  
1<sup>er</sup> et 15 mai,  
05 et 19 juin  
et les 03 et 17 juillet

# Les « Locaux-Moteurs » arrivent sur Gennes-Val-de-Loire

Le Conseil Départemental du Maine-et-Loire, avec le soutien de Saumur Val-de-Loire Agglomération, met en œuvre un Programme d'Intérêt Général qui vise à soutenir les ménages qui souhaitent améliorer la performance énergétique de leur logement ou l'adapter à la perte d'autonomie. Les foyers qui ont un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement au vieillissement peuvent, en effet, bénéficier de conseils et d'aides financières, à condition de ne pas dépasser les plafonds de financement de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Missionnée par le Conseil Départemental, l'association « Locaux-Moteurs » a pour but de favoriser l'accès à ce programme Habitat.

Recrutée à cet effet, une équipe d'habitants-relais dénommée « Les Locaux-Moteurs » ira directement à la rencontre des ménages, en porte à porte pour échanger sur leurs besoins de travaux (dans le respect des règles sanitaires), de mars à août 2022. Leur mission : aller à la rencontre des propriétaires pour les informer des aides aux travaux d'amélioration de leur logement auxquelles ils peuvent prétendre.

Les « Locaux-Moteurs » intervenant sur la commune de Gennes-Val-de-Loire sont Emmanuel BRUNET et Tiphaine QUIBAN. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Tiphaine QUIBAN et Emmanuel BRUNET, Locaux-Moteurs sur Gennes-Val-de-Loire

Si votre logement nécessite des travaux, votre demande sera relayée vers SOLIHA qui vous transmettra, après une visite à domicile, une étude technique adaptée (scénarii de travaux et simulations financières).

L'association « Les Locaux-Moteurs » tout comme l'opérateur SOLIHA délivrent un conseil neutre et gratuit.



Pour plus d'infos :

Association Les Locaux-Moteurs

Mme Bénédicte Michaud-Matégot

Tél. 07 52 05 95 14

E-mail : [b.michaud-mategot@locaux-moteurs.fr](mailto:b.michaud-mategot@locaux-moteurs.fr)

[www.locauxmoteurs.fr](http://www.locauxmoteurs.fr)

## Festival « Ecouter la forêt »

« Ecouter la forêt », le premier festival gennois sur la biodiversité va éclore les 07 et 08 mai prochain à l'étang de Joreau.

Cet évènement gratuit et pluridisciplinaire vous invite à partager divers aspects de notre lien avec la nature. Vous y trouverez : des spectacles au cœur des bois, des conférences sur la forêt et différents aspects de notre écosystème, des ateliers pédagogiques pour les enfants avec le Bus du Science Tour, des ateliers créatifs (Land Art et mandalas forestiers, immersion musicale interactive...), des randonnées et des balades botaniques, des expositions, des films, des concerts, des dégustations...

### Programme :

- Samedi 07 mai de 13h à 19h à l'étang de Joreau, puis jusqu'à minuit à la Maison des Loisirs André Courtiaud.
- Dimanche 08 mai de 10h à 12h, randonnée et repas champêtre aux Jardins des Enfants Qui Sèment, puis de 13h à 19h à l'étang de Joreau.

Retrouvez prochainement toutes les infos sur le site internet de la commune de Gennes-Val-de-Loire : [www.gennesvalde Loire.fr](http://www.gennesvalde Loire.fr)



Photo d'illustration

## • INFORMATIONS PRATIQUES •

### Rappel : Elections 2022

#### **Vous serez absent le jour du scrutin ? Pensez à faire une procuration !**

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune déléguée que la vôtre.

#### **Dates des prochaines élections**

Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

#### **En faisant une demande en ligne** sur le site internet

[www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.

La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.

#### **En faisant une demande papier** via un formulaire Cerfa

dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat.

Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952\*03 de demande de vote par procuration sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n° 12668\*03 disponible sur votre lieu de demande.

Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

#### **Pour voter, présentation obligatoire d'une pièce d'identité**

Retrouvez la liste des pièces d'identité acceptées sur le site internet : [www.gennesvaldeleire.fr](http://www.gennesvaldeleire.fr)

#### **Tenue des bureaux de vote**

Nous recherchons des personnes pour être membres du bureau de vote (assesseurs) et pour participer au dépouillement (scrutateurs).

Vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la commune.

#### **Les bureaux de vote**

- Les Rosiers-sur-Loire : Espace Les Ponts (centralisateur), Rue des Ponts
- Les Rosiers-sur-Loire : Gymnase Les Rosiers, Rue du Pattoué
- Gennes : Maison des Loisirs André Courtiaud, 5, place de la Liberté
- Gennes : château de la roche, Route de Louerre
- Chênehutte-Trèves-Cunault : Mairie déléguée de Chênehutte, 22, rue des Ducs d'Anjou
- Chênehutte-Trèves-Cunault : Mairie annexe de Trèves-Cunault, 1, rue de la Sablière
- Grézillé : Salle Bonvallet, Rue de l'Etang
- Saint-Georges-des-sept-Voies : Salle La Sansonnière
- Saint-Martin-de-la-Place : Centre culturel, 16, clos Marçais
- Le Thoureil : Maison du vieux puits, 5 rue de l'Eglise

### ENEDIS vous informe



**ENEDIS**  
Référent Réseaux Électriques  
En cas d'incidents sur le réseau électrique,  
**Consignes à respecter**

- Ne jamais toucher à des fils tombés par terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de dangers balisées

**Signaler toutes situations dangereuses**  
(24h/24 et 7j/7)  
**09 726 750** - N° de département  
Suivez en temps réel le dépannage sur votre commune sur l'application "Enedis à mes côtés"

Télécharger dans l'App Store Disponible sur Google Play

### AIE et AIED vous informent

Vous êtes en recherche d'emploi ?  
Vous êtes en recherche de personnel ?

AIE et AIED, des associations à votre disposition localement pour vous aider dans votre recherche d'emploi ou répondre à vos besoins en personnel.



#### **Pour plus d'informations :**

Associations AIE et AIED  
2, place Flandres Dunkerque - Doué-la-Fontaine  
49700 Doué-en-Anjou

Tél. 02 41 59 75 18

AIE : [antenne-information-emploi@wanadoo.fr](mailto:antenne-information-emploi@wanadoo.fr)

AIED : [aiedveloppement@wanadoo.fr](mailto:aiedveloppement@wanadoo.fr)

[www.aie-aied.fr](http://www.aie-aied.fr)



## • HISTOIRE •

### 1942 - 2022 : À la mémoire des disparus

En cette année 2022, à l'occasion des 80 ans de la tragédie des rafles perpétrées en 1942, la commune de Gennes-Val-de-Loire, accompagnée d'historiens locaux et d'habitants particulièrement investis, entend rendre un hommage solennel à l'ensemble des victimes de la commune le dimanche 17 juillet 2022.

D'autres actions seront par ailleurs menées dans le cadre de ce temps fort consacré à la mémoire des disparus.

#### 1942, la terreur.

En 1942, au cœur de la Seconde Guerre mondiale, la vie quotidienne est déjà difficile pour la plupart des français et beaucoup survivent dans la crainte de l'occupant, des nazis ou des mesures de répression du régime de Vichy. Pour autant, cette année va marquer un nouveau tournant dans la violence subie par les habitants juifs de la commune qui espéraient avoir trouvé un refuge sur les bords de la Loire.

Parmi eux se trouvent Selma, Julia, Paul, Gitel, Ruth, Anja, Leib... Ils viennent d'horizons différents, se consacrent à l'agriculture, à l'écriture, aux travaux ménagers ou encore à leurs études. Beaucoup sont arrivés en France et en Anjou au cours des années 30 pour fuir les persécutions des nazis en Allemagne. En comparaison, et même si l'antisémitisme est présent dans la société française, leur pays d'adoption leur apparaît alors comme la patrie des libertés et des droits de l'Homme.



Les enfants de Ste Radegonde à Chênehutte dans les années 1930.



La famille Abraham qui résidait à Chênehutte.

Lorsque la guerre éclate en 1939 l'avenir devient soudain plus sombre. Les juifs étrangers, surtout d'origine allemande, sont alors même parfois perçus comme de potentiels ennemis par le reste de la population et par les autorités. Le régime français de Vichy leur rend ensuite la vie bien plus difficile et les arrestations se multiplient. Des hommes comme Karl Abraham et Moritz Meier de Chênehutte ou encore Paul Schablin, résidant aux Rosiers, sont arrêtés dès 1940 ou 1941 et internés dans des camps en France car considérés comme « indésirables ».

Quelques mois plus tard, à partir du 15 juillet 1942 la plupart des autres habitants juifs sont surpris par la brutalité et l'injustice d'une série de rafles menées en Anjou comme dans toute la partie nord du pays. Il s'agit de la mise en exécution de l'opération du nom de code « Vent printanier », une vague de rafles des juifs d'une ampleur sans précédent jusqu'alors. La famille Abraham voit ainsi la police française se saisir de la plupart de ses membres à leur domicile de Ste Radegonde à Chênehutte. Seules les personnes âgées et Erny, une femme malade, sont épargnées pour le moment. Sur l'autre rive, aux Rosiers, Ruth Rewald-Schaul est également arrêtée et sa fille, Anja 4 ans, privée de sa maman. Au total, 16 personnes font face à la même répression puis dans les jours suivants sont transportées dans des conditions atroces vers le plus grand centre de mise à mort de la machine nazie, Auschwitz. 5 autres personnes seront victimes des rafles dans les mois suivants et déportées également vers la Pologne occupée, principalement en novembre 1942. Quant à la petite Anja, recueillie par son institutrice en 1942, son destin bascule le 26 janvier 1944, à l'âge de 6 ans, lorsque des forces allemandes viennent s'emparer d'elle en pleine classe devant les autres enfants. Comme les 22 autres victimes juives gennoises du nazisme elle ne reviendra jamais d'Auschwitz.



Anja SCHAUL déguisée en tulipe pour la fête de l'école - mai 1942



## Les Re-Belles Roses et la Maison de Santé s'associent



Les Re'Belles Roses

Les Re'Belles Roses, c'est une association de 8 femmes, mobilisées depuis 5 ans pour la prévention du cancer du sein.

Depuis sa création en 2017 et au travers des différents événements qu'elle organise, l'association a permis de collecter la somme de 64 000€ afin de financer des projets de recherche et améliorer le quotidien des patients de l'ICO Paul Papin à Angers.

Aujourd'hui, avec le soutien et l'adhésion du Dr Bodet-Richer et de Clémentine Rahon, infirmière, l'association Les Re-Belles Roses s'associe à la Maison de Santé de Gennes-Val-de-Loire pour proposer des ateliers à destination des patients.

Le souhait de l'association est d'organiser des ateliers adaptés (sport, socio-esthétique, socio-coiffure, de remise en forme, etc.) hors du contexte hospitalier et à destination des patients qui pourront venir se divertir avec des temps d'échanges.

Alors que vous soyez accompagnants, patients, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et exprimer vos éventuels besoins lors d'une journée portes ouvertes :

**le jeudi 28 avril de 9h à 17h  
à la Maison de Santé à Gennes.**

Infos complémentaires :  
lesrebellesroses@gmail.com



## Les Estivales d'Acomartisan



Estivales 2022  
Copyrights : Lydie GAULTIER

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 04 septembre 2022,**  
retrouvez les Estivales d'Acomartisan à  
l'Espace les Ponts aux Rosiers-sur-Loire.

Cette boutique éphémère de métiers d'art, vous présente les créations de 20 artisans, pour la plupart angevins. De la sculpture artistique à la création fantaisie, cette expo-vente met en valeur de nombreuses matières : textile, vannerie, bois, métal, verre, papier, etc. Vous y découvrirez bijoux, art de la table, décoration, jeux, peinture, vêtements, accessoires de mode...

Horaires d'ouverture : de 10h30 à 13h puis de 14h30 à 18h30.  
Pour plus d'infos : contact@acomartisan@gmail.com

## Grande chasse aux œufs !

L'association ENCAR se mobilise pour et avec les commerçants, artisans et artistes de Gennes-Val-de-Loire pour continuer et amplifier la proximité avec ses habitants. Et ça, surtout en ce moment !

Comment ? En organisant une grande chasse aux œufs !

Munissez-vous du bulletin que vous avez reçu par l'intermédiaire de l'école de votre enfant.

**Du samedi 9 au dimanche 17 avril** : Passez devant les commerces partenaires et notez sur votre grille le mot-clef que vous aurez découvert. Soyez attentifs, sur les vitrines il y a quelque chose à trouver !

**Déposez votre grille complétée avant le 17 avril** chez l'un de nos partenaires participants qui vous offrira une succulente surprise en échange !

**Le 25 avril** : Tirage au sort des valeureuses et chanceuses familles ayant bien complété leurs grilles. Ce tirage au sort effectué par le bureau de l'association pourra être suivi sur le live Facebook de Encar.

Merci aux partenaires économiques de Gennes-Val-de-Loire et de St-Clément-des-Levées pour leur participation ainsi qu'aux personnels des écoles pour la distribution des bulletins et à tous celles et ceux qui ont contribué à cette opération COMMERCE de PROXIMITE !

Bonne chance à toutes et tous !



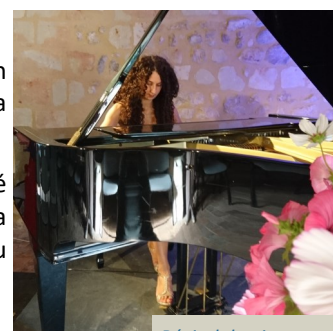
## Les Musicales de St-Georges

L'été prochain, la petite église de St-Pierre-en-Vaux résonnera à nouveau au son des concerts de musique classique.

Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, l'association des « Musicales de St-Georges-des-Sept-Voies » vous proposera de venir écouter deux quatuors à cordes, un quintette à vent et un récital de piano qui auront lieu les mercredis 20 et 27 juillet, 3 et 10 août.

Pour ne pas déroger à la règle, un pique nique convivial complètera la soirée du 3 août.

Retrouvez le programme détaillé dans la prochaine édition de La Lettre de Gennes-Val-de-Loire ou sur le site internet :  
www.gennesvalde Loire.fr



Récital de piano

## La Loire à vélo avec Malo



Guy, Jean-Claude et Malo, jeune garçon en situation de handicap, vont remonter la Loire à vélo du 22 mai au 04 juin 2022. Guy et Jean-Claude partiront du Mont Gerbier des Jons pour retrouver Malo à Nevers.

A partir de ce point, les trois compères, membres de l'association « Courir avec » parcourront 666 km répartis en 12 étapes. Une de leurs étapes passera par Gennes-Val-de-Loire.

Souhaitons leur bonne route.

Plus d'infos sur :  
[www.courir-avec.fr](http://www.courir-avec.fr)



Les 3 compères sont prêts au départ

## TRIBUNE

*Selon l'article L.2121-27-1 du Code général des Collectivités territoriales : "Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal."*

### EXPRESSION DE LA LISTE « Notre diversité notre identité »

**RÉALISER DES PROJETS :** très surpris de lire dans le document d'orientation budgétaire que : « l'élection récente de la municipalité n'a pas permis d'élaborer la programmation d'investissements qui restent pour les années 2023 à 2025 », nous demandons à Madame le Maire de clarifier ses engagements de campagne. Et aussi, de nous faire un point sur les sujets urgents et importants qui nécessitent d'être traités.

Nous proposons par exemple de reprendre les idées du budget participatif qui valorisent Gennes-Val de Loire, de lancer un vrai programme pour la jeunesse, de réhabiliter les équipements sportifs et notamment celui du dojo des Rosiers....

**SOUTENIR LES ÉCOLES, TOUTES LES ÉCOLES :** chaque enfant des écoles est un enfant de Gennes-Val de Loire et doit pouvoir accéder sans contraintes aux services de la commune.

**ACCUEILLIR :** accueillons les exilés ukrainiens dans notre commune. Les locaux de la Sansonnière à St-Georges, l'ancien logement de l'instituteur près de la mairie du Thoureil sont disponibles dès maintenant.

**COMMUNIQUER :** Nous réitérons notre demande de retransmission visio des conseils municipaux. Ce, pour un meilleur débat démocratique et comme le font maintenant la plupart des collectivités.



# L'agenda

• **AVRIL** •

**09 et 10 - CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE**

Stade René Sauleau, aux Rosiers de 9h à 20h - Les Rosiers Pétanque  
Tél. 06 36 70 24 92

**10 - ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1<sup>ER</sup> TOUR**

Bureau de vote - de 8h à 19h

**11 - SPECTACLE JEUNE PUBLIC**

"Après la pluie"  
Salle Bonvallet à Grézillé - 15h  
Courants d'Loire  
courantsdloire@orange.fr

**12 - ATELIER MÉMOIRE**

Salle Milsonneau à St-Martin de 14h à 16h - CCAS et le Centre Hospitalier Doué-en-Anjou  
Inscription obligatoire  
Tél. 02 41 51 99 79

**17 - BROCANTE**

Place du Mail, aux Rosiers-sur-Loire  
9h - ENCAR

**19 - DON DU SANG**

Maison des loisirs A. Courtaud à Gennes - Don du Sang



**19 - CINÉMA**

Maison des loisirs A. Courtaud  
15h : Vaillante; 20h30 : Un autre monde  
Familles Rurales

**24 - ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2<sup>EME</sup> TOUR**

Bureau de vote - de 8h à 19h

**24 - FÊTE DE LA PÊCHE**

Canal du moulin blanc, route de Louerre - La Truite Gennoise -  
g.nourry@sfr.fr

**24 - RANDONNÉE**

**COTEAUX ET VAL DE LOIRE**  
Salle René Sauleau, aux Rosiers  
Départs libres de 7h30 à 10h  
COR les Rosiers  
clubrandosrosiers@gmail.com

**26 - PASSAGE DU TOUR AUTO**

Traversée de Chênehutte-Trèves-Cunault et St-Georges - 14h

**29 - ODYSSEE DE L'ESPACE NATUREL**

Fontaine du Ru d'Enfer  
à Chênehutte-Trèves-Cunault  
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

*Sous réserve de modifications par les organisateurs et dans le respect des gestes barrières. Les décisions préfectorales, compte tenu de la situation COVID-19, peuvent également modifier l'agenda.*

**DU 30 AVR. AU 1<sup>ER</sup> MAI**

**FÊTE DES BATEAUX**

Quai des Mariniers au Thoureil  
Association Jeanne Camille  
jeannecamilleassociation@gmail.com



**JEANNE CAMILLE**

• **MAI** •

**DU 1<sup>ER</sup> AU 22 MAI**

**EXPOSITION AMA PERRI**

La Conserverie, aux Rosiers  
Les vendredis, samedis et dimanches  
Courantsd'Loire  
courantsdloire@orange.fr

**1<sup>ER</sup> - VIDE GRENIER**

Terrain vert, aux Rosiers de 9h à 17h  
Amicale de l'Ecole des Rosiers  
amicaledelecolesrosiers@gmail.com  
Tél. 06 13 70 78 45 ou 06 10 97 68 20

**1<sup>ER</sup> - COIN CAFÉ DU DIMANCHE**

Château de la Roche, à Gennes de 14h30 à 17h30  
Secours Catholique et la commune  
Tél. 06 76 97 48 69

**03 - CAFÉ DEUIL**

Maison des Loisirs André Courtaud, à Gennes - de 18h30 à 20h  
Coordination Autonomie  
accueil@coordination-autonomie.fr  
Tél. 02 41 83 22 20

**07 - CONCERT - ZIC A BESSÉ**

« LUMIÈRES : Duo sons volatiles »  
Eglise de St-Pierre-en-Vaux  
20h - Cie Elioharpe  
www.zic-a-besse.fr



**07 et 08 - ÉCOUTER LA FORÊT**

Etang de Joreau, à Gennes  
Commune de Gennes-Val-de-Loire  
culture@gennesvaldeloire.fr

**08 - CONCERT - MAI DE L'ORGUE**

Prieurale de Cunault - 17h  
Les Amis de Notre Dame de Cunault

**08 - COMMÉMORATION**

Monuments aux Morts  
Commune de Gennes-Val-de-Loire

**08 - COURSE D'ENDURANCE**

**CHEVAL ARABE**

Chemins de Chênehutte  
Association du cheval arabe des Pays de la Loire - nvincent49400@gmail.com

**10 - CINÉ-DÉBAT : LES DROGUES**

Maison des loisirs A. Courtaud  
Familles rurales

**13 - LAND-ART NATURE**

Plan d'eau, à Grézillé - 10h -  
Relais Petite Enfance et  
Bibliothèque des Rosiers  
Tél. 02 41 38 61 55

**13 - SOIRÉE "DIS-MOI DIX MOTS"**

Centre Culturel à St-Martin - 19h -  
Détente et Loisirs St-Martin

**13, 14 et 15 - SPECTACLE LES ANNÉES FOLLES**

Espace les Ponts, aux Rosiers  
Filigrane Compagnie

**15 - CONCERT MAI DE L'ORGUE**

Prieurale de Cunault - 17h  
Les Amis de Notre Dame de Cunault

**15 - MARATHON DE LA LOIRE**

Bords de Loire et île de Gennes  
Loire Evénement Organisation  
www.marathon-loire.fr



**15 - COIN CAFÉ DU DIMANCHE**

Château de la Roche, à Gennes de 14h30 à 17h30  
Secours Catholique et la commune  
Tél. 06 76 97 48 69

**15 - BROCANTE**

Place du Mail, aux Rosiers-sur-Loire  
9h - ENCAR

**17 - LAND-ART NATURE**

Jardin chemin de Mardron, à Gennes de 10h à 11h30  
Relais Petite Enfance et  
Les Jardins qui Sèment  
Tél. 06 77 29 93 59

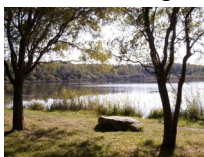
**18 - CONCOURS DE PÉTANQUE**

Stade René Sauleau, aux Rosiers de 9h à 20h - Les Rosiers Pétanque  
Tél. 06 36 70 24 92

## SORTIR

### 18 - ANIMATION NATURE

Etang de Joreau, à Gennes  
de 9h à 12h - Fédération de pêche  
fede.peche49.huet@gmail.com



### 21 - FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase de Gennes  
Commune de Gennes-Val-de-Loire  
Tél. 02 41 51 80 04  
(Plus d'infos en page 08)

### 22 - CONCERT

#### MAI DE L'ORGUE

Prieurale de Cunault - 17h  
Les Amis de Notre Dame de Cunault

### 22 - MARCHÉ

#### DES MÉTIERS D'ART

Place Victor Dialand, à Cunault  
Comité des Fêtes de Trèves-Cunault  
comitefetesuncunault@gmail.com

### 25 - CABARET DES MÉTAMORPHOSES

Salle des Loisirs,  
à Chênehutte-Trèves-Cunault  
20h - Compagnie Spectabilis  
www.saisonculturelle.agglo-saumur.fr

### Du 27 au 29 - FESTIVAL DES MARMOTS

La Conserverie, aux Rosiers  
Association Charyvari  
charyvari@gmail.com

### 29 - CONCERT - ZIC A BESSÉ

« Abhisek lahiri »  
Eglise de St-Pierre-en-Vaux - 20h  
Cie Elioharpe  
www.zic-a-besse.fr

### 29 - CONCERT

#### MAI DE L'ORGUE

Prieurale de Cunault - 17h  
Les Amis de Notre Dame de Cunault

## • JUIN •

### Du 03 au 19 - EXPOSITION

#### PASCAL HENRY

La Conserverie, aux Rosiers  
Les vendredis, samedis et dimanches  
Courantsd'Loire  
courantsdloire@orange.fr

### 04 - CONCERT - ZIC A BESSÉ

« Bessé pas le Son »  
Cie Elioharpe  
www.zic-a-besse.fr

### Association Au Fil de Lire



L'association Au Fil de Lire est heureuse de vous annoncer,  
qu'après un déménagement et plusieurs mois de fermeture,  
la bibliothèque du Thoureil a réouvert ses portes dans l'ancienne école !

#### Horaires :

Le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 14h30 à 16h30.

Sous réserve de modifications par les organisateurs et dans le respect des gestes barrières. Les décisions préfectorales, compte tenu de la situation COVID-19, peuvent également modifier l'agenda.

### 05 - COIN CAFÉ DU DIMANCHE

Château de la Roche, à Gennes  
de 14h30 à 17h30  
Secours Catholique et la commune  
Tél. 06 76 97 48 69

### 05 et 06 - FÊTE DES FRAISES

Maison des Loisirs René Sauleau  
et la prairie, aux Rosiers  
Comité des Fêtes des Rosiers  
famille@morazzoni.fr

### 07 - CINÉMA

Maison des loisirs A. Courtaud -  
Programme à venir - Familles rurales

### 11 - FÊTE DE L'ÉCOLE DE ST-GEORGES - GRÉZILLÉ

Salle de la Sansonnière, à St-Georges  
APE les 2 z'écoles  
Tél. 06 21 09 03 00  
les.3ecoles@yahoo.fr

### 12 - RALLYE TOURISTIQUE AUTO-MOTO

Comité des Fêtes de St-Martin  
Inscription obligatoire au 06 38 72 73 78  
cdf.stmartindelaplace@gmail.com

### 12 et 19 - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Bureau de vote - de 8h à 18h

### 18 - FÊTE DE L'ÉCOLE DES ROSIERS

Terrain vert, aux Rosiers  
Amicale de l'école des Rosiers  
amicaledelecoledesrosiers@gamil.com

### 18 - FÊTE DE LA MUSIQUE

Grézillé - Grézillé Loisirs  
Château de Pimpéan - 19h  
Groupe de musique et DJ  
assogrezilleloisirs@gmail.com

### 19 - PORTES OUVERTES CLUB NAUTIQUE

Plan d'eau du Thoureil  
Club Nautique du Thoureil  
Tél. 06 82 37 25 47

### 19 - BROCANTE

Place du Mail, aux Rosiers-sur-Loire 9h  
- ENCAR

### 19 - COIN CAFÉ DU DIMANCHE

Château de la Roche, à Gennes  
de 14h30 à 17h30  
Secours Catholique et la commune  
Tél. 06 76 97 48 69

### Du 24 au 26 - 33<sup>ÈME</sup> RASSEMBLEMENT DES ST-GEORGES DE FRANCE

St-Georges-de-Reintembault (35420)  
www.stgeorges2022.bzh

### 25 et 26 - COURT-CIRCUIT

La Conserverie, aux Rosiers

- Samedi 25 Musiques et danses  
20h « Je te Veux » Filigrane Cie  
21h30 « Ogourki Orchestra »
- Dimanche 26 Journée Théâtre  
15h « Tête en l'air » Filigrane Cie  
17h30 « Du sang sur ma tartine »  
Cie ATEtc



Collectif Court-Circuit

Retrouvez la joyeuse équipe de  
Court-Circuit  
avec une nouvelle formule sur  
3 weekends, dans 3 communes et  
avec les compagnies du coin !

Prochains rendez-vous :  
Le dernier weekend de juillet à Grézillé  
et en septembre à Cunault.

Affaire à suivre !

### 26 - TOUTES TOILES DEHORS

Bords de Loire, aux Rosiers  
Juillet et août - Courantsd'Loire  
courantsdloire@orange.fr



### 26 - VIDE GRENIER

Quai des Mariniers, au Thoureil  
De 9h à 18h - APE des 2 écoles  
Les.3ecoles@yahoo.fr  
Tél. 06 21 09 03 00 / 06 28 04 96 31

•••

Retrouvez l'intégralité des événements  
sur notre site internet :  
www.gennesvalde Loire.fr  
et dans la rubrique Sortir de l'application  
mobile de Gennes-Val-de-Loire.

\*L'application mobile Gennes-Val-de-Loire est  
téléchargeable gratuitement sur Google Play  
ou App Store (dans la barre de recherche,  
saisissez Gennes-Val-de-Loire).